VILLE DE GENTILLY

www.ville-gentilly.fr

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EXAMINÉES ET ADOPTÉES AU COURS DE LA SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2022

Délibération n°221215287

Décision modificative n°3

Délibération n°221215288

Ouverture anticipée des crédits pour l'exercice 2023

• Délibération n°221215289

➤ Versement anticipé d'une partie de la subvention attribuée à des Associations ou des Établissements publics et à la crèche Nid d'Éveil avant le vote du budget de l'exercice 2023

• Délibération n°221215290

> Augmentation des tarifs des droits de place des marchés de plein vent pour l'année 2023

• Délibération n°221215291

➤ Dérogation 2023 au repos du dimanche pour les salariés de commerces de détail

Délibération n°221215292

Débat sur l'avant-Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) du futur Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

• Délibération n°221215293

> Approbation du règlement Chantiers Propres et à Faibles Nuisances

• Délibération n°221215294

> Approbation d'une convention d'autorisation temporaire d'occupation du domaine public dite "permis de végétaliser"

• Délibération n°221215295

> Approbation du Projet éducatif de territoire (PEDT)et du Plan Mercredi en direction du public 0-17 ans pour la période 2022-2025

Délibération n°221215296

Organisation de deux séjours hiver en direction des 11-17 ans du 26 février au 4 mars 2023

• Délibération n°221215297

➤ Approbation d'une convention avec l'Union sportive de Gentilly pour l'octroi d'une subvention pluriannuelle - 2022/2024

• Délibération n°221215298

Attribution d'une subvention exceptionnelle aux associations sportives ACG, ASPTT ACVH et Les cylos de Gentilly

• Délibération n°221215299

> Tarification des installations sportives pour l'année 2023

• Délibération n°221215300

> Révision des tarifs de location des salles municipales pour l'année 2023

• Délibération n°221215301

> Tarifs 2023 des publicités dans le bulletin municipal *Vivre* à *Gentilly*

• Délibération n°221215302

Révision des tarifs concernant l'achat et le renouvellement de concessions et des redevances funéraires - Effet au 1^{er} janvier 2023



